



AVIS DE RÈGLE

L'ÉTABLISSEMENT DE LA

NORME MULTILATÉRALE 25-102 SUR LES *INDICES DE RÉFÉRENCE ET ADMINISTRATEURS D'INDICE DE RÉFÉRENCE DÉSIGNÉS*

ET

INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À LA NORME MULTILATÉRALE 25-102 SUR LES *INDICES DE RÉFÉRENCE ET ADMINISTRATEURS D'INDICE DE RÉFÉRENCE DÉSIGNÉS*

Le 15 juin 2021, le ministre des Finances a donné son consentement à l'établissement de l'instrument énoncé ci-dessus, lequel entre en vigueur le 13 juillet 2021.